

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

189831

Déclaration de Maladie : N° S19- 0000392

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5346 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOULATIF MOSTAFA

Date de naissance : 16.02.62

Adresse :

Tél. : 06.67.86.39.59 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. I. Seif
Médecin
121, Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca
Tel. : 0522 555 777 / 0540 094 912

Date de consultation : 15 DEC 2023

Nom et prénom du malade : Moulatif Hind Age : 2004

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Tachycardie - avec diagnostic de ITT A.D

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : J.P.



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			200	<p>Dr. J. M. Médecin</p> <p>121, Bd Med El Fazat Sidi Moussa</p> <p>Tel. : 0522 555 777 / 0540 094 000</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/12/23	35122

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches. A horizontal arrow labeled 'D' points to the left and 'G' to the			

الدكتور عصام عطيف عصام

طبيب

Dr. ATIF Issam

Médecin

Diabétologue - Nutritionniste

Obésité - Maigreur

Cholestérol - HTA

Echographie - ECG

Consultation du permis de Conduire

طبيب مختص :

داء السكري و الحمية

السمنة و النحافة

الكوليسترول و ارتفاع ضغط الدم

الفحص بالصدى - التخطيط القلبي

الفحص الطبي لرخصة السياقة

بالتشخيص المبكر و العلاج يمكن القضاء على المرض

Casa, Le : 15 DEC. 2023

Hmo Menelby f - Hind

Pharmacie SAHNOOUN

Dr. Fatika SAHNOOUN

Bd. Med Zafaf Hay Al Walaa Im.11

Tel: 0522707800 - 0522093051762

PHAR

AS

PPV: 39DH80
PER: 12/25
LOT: L4084

121 شارع محمد الزفزاف (طريق أناسي) نجعنة الطالبي شقة رقم 5 سيدى مومن - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 555 777 - 0540 094 912

PERVITAL
Cyroheptadine + Vitamines
Sirop 125 ml

P.P.V. : 24,70 DH



Pervital ep

24,70

1 cà 5x 2,5

repos

les dep - pl

2d x 2

22,70 Rizoméline Atif

replet

Dr. I. Atif

Médecin

121, Bd Med Zerzat Sidi Moumen

Casablanca

Tél. : 0522 555 777 / 0540 094 912

22,70

11,70

Anti Candy

1/2 g x 2

22,70

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC B50
P.P.V. : 41DH80
LOT : 23E002V
PER : 12/2025
6 118000 010227

Dr. I. Atif

Médecin

121, Bd Med Zerzat Sidi Moumen

Casablanca

Tél. : 0522 555 777 / 0540 094 912

Pharmacie SAHNOUN
Dr. Fatiha SAHNOUN

Bd. Med Zerzat Hédi Attia Km.11
Tél. : 0522 70 76 00 - INE : 93051762
351, 2

Pharmacie SAHNOUN
Dr. Fatiha SAHNOUN
Bd. Med Zerzat Hédi Attia Km.11
Tél. : 0522 70 76 00 - INE : 93051762

